Le dr Edouard Martin : 1844-1931 : membre associé libre 1891

Autor(en): Tiercy, Georges

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: Archives des sciences physiques et naturelles

Band (Jahr): 14 (1932)

PDF erstellt am: 26.05.2024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

* *

Quoiqu'il n'ait jamais recherché les honneurs, John Briquet avait été l'objet de distinctions nombreuses et flatteuses. A la suite de son voyage au Maroc, en 1928, il fut nommé Commandeur de l'Ordre Chérifien du Ouissam Alaouitte. En 1929, il reçut la croix de la Légion d'honneur et, à l'occasion du Congrès de Cambridge, en 1930, l'Université de cette ville lui conféra le grade de Docteur honoris causa.

Il était vice-président, depuis 1928, de l'Union internationale des sciences biologiques dont il avait été secrétaire dès le début. De 1912 à 1921, il présida aussi la Société botanique suisse. Il était Membre étranger de la Société Linnéenne de Londres, Membre honoraire étranger de l'Académie américaine des arts et des sciences (Boston), Membre associé étranger de la Société botanique royale de Belgique, de la Société botanique d'Allemagne, de la Société botanique-zoologique de Vienne, de la Société botanique de la Province de Brandebourg, etc., etc.

A Genève, il fut Président de la Société de Physique et d'histoire naturelle en 1909, et, depuis 1921, il était président central de l'Institut national genevois, dont il avait été Secrétaire général depuis 1912.

B.-P.-G. HOCHREUTINER.

LE Dr Edouard MARTIN 1844-1931

Membre associé libre 1891.

Sans doute le D^r Edouard Martin n'était-il pas un fidèle de nos séances; son activité était sollicitée par d'autres préoccupations; et l'on sait qu'il a rendu d'éminents services, d'ordres divers, à la communauté (art médical, chose publique, Eglise, assistance aux indigents). Il ne s'agit donc point ici d'un collègue dont nous aurions vu naître les travaux.

Mais il s'agit d'un homme qui savait bien ce que l'humanité doit à la recherche scientifique désintéressée; et qui, n'ayant pas lui-même le temps de se lancer dans des recherches purement scientifiques, a cependant voulu donner son appui à notre Société. A ce titre-là, il a droit à notre reconnaissance.

Il ne m'appartient pas de retracer ici sa carrière médicale, toute faite de dévouement et de générosité; d'autres, plus qualifiés, l'ont fait ou le feront. Je tiens cependant à rappeler qu'il s'est consacré à deux entreprises d'intérêt général: l'Hôpital Gourgas et l'Asile de Pinchat. On a dit que, de 1885 à 1924, à Gourgas, le D^r Edouard Martin avait vu passer 24000 enfants; ce nombre a son éloquence! Quant à l'Asile de Pinchat, on sait qu'il a été érigé en fondation, et qu'il a été fondé en 1899 par le D^r et M^{me} Edouard Martin.

Georges TIERCY.

Séance du 4 février 1932.

Arnold Pictet. — L'hérédité de la polydactylie, d'après des recherches avec des Cobayes.

La polydactylie, c'est-à-dire l'augmentation anormale du nombre des doigts, se rencontre chez les Volailles et plusieurs espèces de Mammifères, dont l'Homme. L'hérédité de cette anomalie a été étudiée par divers auteurs qui ne sont pas parvenus à en déterminer le système, lequel, selon eux, ne semble pas devoir se rattacher à un mendélisme bien défini. Toutefois, les auteurs sont d'accord sur deux points: 1º C'est que la polydactylie apparaît spontanément dans des familles où elle n'avait jamais été constatée auparavant et qu'une fois qu'elle a apparu, elle se transmet assez régulièrement de génération en génération; 2º C'est que, dans la descendance, des polydactyles peuvent redonner des normaux et des normaux redonner des polydactyles.

Chez les Cobayes, la polydactylie ne se produit qu'aux pattes postérieures par la formation d'un quatrième doigt plus ou